



Strasbourg, 6 février 2009

T PD Bur (2008) RAP 16

**COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION
POUR LA PROTECTION DES PERSONNES À L'ÉGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISÉ
DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL [STE 108]
(T-PD)**

16^{ème} réunion du Bureau

Paris, 17-18 décembre 2008

RAPPORT ABRÉGÉ

1. Le Bureau du T-PD a tenu sa 16^{ème} réunion les 13 et 14 octobre 2008 au Bureau du Conseil de l'Europe à Paris. La liste des participants et l'ordre du jour de la réunion figurent respectivement aux annexes I et II de ce rapport.
2. Le Bureau prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant les derniers développements depuis sa réunion d'octobre 2008. Le budget du Conseil de l'Europe pour 2009 a été adopté par le Comité des Ministres le 25 novembre 2008. Comme dans bien d'autres secteurs, la protection des données a vu son budget être réduit de plus de 10 %, ce qui cependant n'affectera en rien la tenue des réunions : comme ce fut le cas pour cette année, le budget du T-PD prévoit une réunion plénière ainsi que 3 réunions du Bureau pour l'année prochaine, chacune d'une durée de 2 jours.
3. En ce qui concerne les nouveaux développements dans le domaine de la protection des données, la Convention 108 n'a enregistré aucune nouvelle signature ou ratification. Ainsi, la Convention compte toujours 40 ratifications et 4 signatures non suivies de ratifications. Le Protocole additionnel à la Convention 108 concernant les autorités de contrôle et les flux transfrontières de données a été ratifié par la Serbie le 8 décembre 2008 et signé par l'Estonie le 15 décembre 2008. Le protocole additionnel compte donc désormais 22 ratifications et 15 signatures. Les amendements à la Convention 108 autorisant l'adhésion des Communautés Européennes ont été acceptés par la Géorgie le 12 novembre 2008. Le nombre d'acceptations aux amendements à la Convention est ainsi passé à 29 États sur 40 États parties.
4. Le Secrétariat informe également le Bureau de deux récentes décisions de la Cour européenne des droits de l'Homme, les arrêts de S. et Marper contre le Royaume-Uni et K.U contre la Finlande, touchant à des aspects de protection des données. De plus, le Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg, a publié un document thématique sur « la protection du droit à la vie privée face à la lutte contre le terrorisme ».
5. Le Secrétariat a un échange de vues sur l'avenir des activités normatives dans le domaine de la protection des données et en particulier sur les relations avec le Comité européen de coopération juridique (CDCJ), dont le mandat inclut la protection des

données. Le Secrétariat et le Président font état des discussions qui se sont tenues au cours de la dernière réunion du Bureau du CDCJ (voir document CDCJ-BUR (2008) 25). Le Bureau du T-PD :

- Convient d'envoyer, après sa prochaine réunion, le projet de recommandation sur le profilage ainsi que son exposé des motifs au CDCJ pour consultation préliminaire écrite. De cette manière, il prendra en compte dans ses futurs travaux, les commentaires reçus sur son texte ;
 - Convient, que le projet de recommandation et son rapport explicatif, une fois adoptés par le T-PD, soient envoyés au CDCJ en vue de leur approbation et transmission ultérieure au Comité des Ministres pour adoption.
 - Exprime le souhait que cette procédure se fasse rapidement, afin de permettre une adoption dès que possible de la recommandation par le Comité des Ministres ;
 - Prend note de l'invitation du CDCJ à présenter des suggestions pour de nouvelles normes dans le domaine de la protection des données ;
 - Prend note de la suggestion du CDCJ d'envisager de l'inclure, ainsi que d'autres comités directeurs pertinents tels que le Comité directeur sur les médias et les nouveaux services de communication (CDMC), le Comité directeur pour les Droits de l'Homme (CDDH) et le Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC) comme participant à ses réunions plénières ;
6. Le Bureau du T-PD termine sa première lecture du projet de recommandation sur la protection des données à caractère personnel utilisées dans le cadre du profilage et entame une deuxième lecture. Il convient de poursuivre ses travaux au cours de sa prochaine réunion.

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES DU BUREAU

AUSTRIA/AUTRICHE

Eva Souhrada-Kirchmayer, [*First Vice-Chair of the T-PD*], Head of the data protection division, Federal Chancellery, Vienna

CZECH REPUBLIC/RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Hana Štěpánková, International Department, the Office for Personal Data Protection, Prague 7

FRANCE

Pascale Compagnie, Magistrat, Commissaire du Gouvernement auprès de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), Services du Premier Ministre, Paris

GERMANY

Eva Inés Silbermann, legal Counsel/Judge, Ministry of the Interior, Division: V II 4 Data Protection Law, Berlin

PORTUGAL

Joao Pedro Cabral, [*Chair of the T-PD*], Legal Adviser, Ministry of Justice, Lisboa

SWITZERLAND/SUISSE

Jean-Philippe Walter, [*Second Vice-Chair of the T-PD*], Office du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT), Chancellerie fédérale, Berne

MEMBERS OF THE T-PD/MEMBRES DU T-PD

BELGIQUE/BELGIUM

Joëlle Jouret, Attachée, SPF Justice, Service des droits de l'homme, Cellule vie privée, Bruxelles, Belgique

ESTONIA/ESTONIE

Kaja PUUSEPP, Deputy Director General, Estonian Data Protection Inspectorate's (EDPI), Tallinn

FRANCE

Catherine Pozzo Di Borgo, adjointe au Commissaire du Gouvernement auprès de la CNIL, Paris

ITALY/ITALIE

Alessandra Pierucci, Garante per la Protezione dei Dati Personali, Rome

THE NETHERLANDS / LES PAYS-BAS

Excused/excuseé

SLOVAKIA/SLOVAQUIE

Veronika Žuffová-Kunčová, LL.M, Foreign Relations Department, Personal Data Protection Office of the SR, Bratislava

SPAIN/ESPAGNE

José Leandro Nuñez Garcia, Conseiller des relations internationales, Madrid

UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI

Kevin Fraser, Head of EU Data Protection Policy, Ministry of Justice, London

**COUNCIL OF EUROPE MEMBER STATES/
ETATS MEMBRES DU CONSEIL DE L'EUROPE****MONACO**

Isabelle Rouanet-Passeron, Secrétaire générale, Commission de Contrôle des Informations, Autorité de contrôle de Monaco

EXPERTS SCIENTIFIQUES/SCIENTIFIC EXPERTS

Professeur Yves Poulet, Directeur du CRID (Centre de Recherches Informatique et Droit, Faculté de Droit, Namur, Belgique

Jean-Marc Dinant, Informaticien expert auprès de la Commission Belge de la protection de la vie privée, Maître de conférence à l'Université de Namur, Namur, Belgique

**COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES/
COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES**

Alain Brun, Chef de l'Unité de protection des données à la Commission Européenne, Commission européenne, Direction générale Justice, Liberté, Sécurité, Bruxelles

OBSERVERS/OBSERVATEURS**ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AUTORITÉS DE PROTECTION DES DONNÉES
PERSONNELLES / FRENCH-SPEAKING ASSOCIATION OF PERSONAL DATA
PROTECTION AUTHORITIES (AFAPDP)**

Isabelle Rouanet-Passeron, Secrétaire générale, Commission de Contrôle des Informations, Autorité de contrôle de Monaco

Marie Georges, Conseillère du Président pour la prospective et pour le développement / Counsellor of President for Advanced Studies, Development and Cooperation, Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, France

**INTERNATIONAL CHAMBER OF COMMERCE (ICC) / CHAMBRE DE COMMERCE
INTERNATIONALE (CCI)**

Excused/excuse

OECD/OCDE

Michael Donohue, Division Information, Informatique et Communications, Paris, France

SECRETARIAT

Directorate General of Human Rights and Legal Affairs / Direction Générale des droits de l'Homme et des affaires juridiques

Directorate of Standard-Setting / Direction des activités normatives

Jörg Polackiewicz, Head of the Law Reform Department / *Chef du Service des réformes législatives*

Sophie Meudal-Leenders, *Secretary of the TPD-BUREAU / Secrétaire du T-PD-BUREAU*

Frédérique Bonifaix, Secretariat, Data Protection,

INTERPRETERS/INTERPRETES

Ms Claudine Pierson

Ms Roopa Sukthankar

M. Robert Wolfenstein

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. COMMUNICATION DU SECRÉTARIAT

- Rapport abrégé 15^{ème} T-PD-BUR
Nouveau Rapport abrégé de la 15^{ème} réunion du T-PD-BUR (Bureau du Comité consultatif de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel [STE n°108]), 13-14 octobre 2008
- T-PD(2007) RAP 24 Rapport de la 24^{ème} réunion du Comité Consultatif de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (T-PD) [STE 108] (13-14 mars 2008)

4. ACTIVITÉS NORMATIVES DANS LE CADRE DE LA PROTECTION DES DONNÉES

5. PROFILAGE

Action requise : le Bureau continuera l'examen du projet de texte sur la protection des données à caractère personnel à l'égard du processus de profilage

- T-PD (2008) 01 Etude sur l'application de la Convention 108 au processus de profilage (Jean-Marc Dinant et son équipe)
- T-PD-BUR (2008) 08
Nouveau Tableau contenant l'avant-projet de recommandation sur la protection des données à caractère personnel utilisées à l'égard du profilage
- R (97)18 Recommandation N° R (97) 18 du comité des ministres aux états membres concernant la protection des données à caractère personnel collectées et traitées à des fins statistiques

6. QUESTIONS D'ACTUALITÉ